



Avoir un titre de séjours par une promesse d'emploi

Par **marie78ange**, le **16/03/2018** à **12:05**

bonjour

j aimerais savoir, je suis en France ça fera bientôt 1 an
je suis rentrée en règle avec un visa court séjour, je suis déjà venue en France par le passé pour des vacances cette fois pour un résident personnel je suis restée et ça fera 8 mois que je suis en situation irrégulière j'aimerais savoir si c'est possible de régulariser ma situation avec un contrat de promesse d'emploi CDI ? je n'ai jamais eu de problème ou même de casier judiciaire j'ai eu de petits emplois au noir comme femme de ménage et ne reçois aucune aide venant de l'état français. j'ai reçu une proposition d'emploi alors je voudrais savoir ça peut-il m'aider à régler ma situation

merci de votre compréhension !

Par **citoyenalpha**, le **17/03/2018** à **01:49**

Bonjour

non une promesse de CDI ne permet pas d'obtenir un titre de séjour de droit.

Restant à votre disposition